



Émile Ollivier (Marseille 1825 - Saint-Gervais Haute-Savoie 1913)

Aux élections de 1869, il est battu dans la Seine mais élu dans le Var et, arbitre de la situation grâce à la position charnière acquise par son Tiers Parti, il est chargé par Napoléon III, le 27 décembre 1869, de constituer un gouvernement d'hommes nouveaux en associant bonapartistes libéraux (centre droit) et orléanistes ralliés à l'Empire libéral (centre gauche), mais en excluant les bonapartistes autoritaires (droite). Il prend lui-même le ministère de la Justice et des Cultes, le premier dans l'ordre protocolaire et il apparaît comme le véritable chef du ministère, mais sans se voir attribuer le titre de vice-président du Conseil.

Son gouvernement ne dure que six mois mais accomplit une œuvre importante, malheureusement interrompue par la guerre. Cherchant à concilier ordre et liberté, il engage une révision constitutionnelle d'ensemble pour mettre sur pied un système semi-parlementaire (constitution du 21 mai 1870). Il renvoie Haussmann et quelques autres préfets autoritaires. Le succès du plébiscite du 8 mai 1870 consacre le succès de sa politique mais il est de plus en plus isolé et ne se maintient plus que grâce à la faveur de Napoléon III.

Bien que personnellement favorable à la paix, il se laisse dépasser par les partisans de la guerre. À la suite de la dépêche d'Ems (13 juillet 1870), et sous la pression populaire, il annonce, le 15 juillet devant le Corps législatif, la déclaration de guerre à la Prusse, disant maladroitement accepter la guerre « d'un cœur léger », et l'officialise le 19 juillet. La Chambre le renverse, à une écrasante majorité, le 9 août.

Exilé en Italie de 1870 à 1873, il est battu dans le Var aux élections de 1876 et 1877.